



## COIFFEUR COLORISTE VÉGÉTAL FORFAIT 8 HEURES A DISTANCE INITIATION

### **Parcours concourant au développement des compétences :**

[Action de formation] - (articles L.6313-1 et 6313-2 du Code du travail). Présentiel (Art. D 6313-3-1 du Code du travail).

### **Contexte, objectifs professionnels, public visé**

Cette formation s'adresse aux techniciens coiffeurs qui sont désireux d'évoluer dans leur pratique en intégrant la coloration végétale et l'utilisation de cosmétiques capillaires d'origine naturelle respectueux de l'Homme.

Adaptée aux professionnels de la coiffure sensibles et allergiques aux produits de coloration chimique.

Il s'agit d'une formation technique.

Un niveau CAP coiffure est exigé.

Aucun pré-requis n'est nécessaire pour l'entrée en formation Initiation.

### **Objectifs :**

Savoir poser des diagnostics capillaires (soin et coloration végétale) et du cuir chevelu,

Analyser le diagnostic et adapter le choix des cosmétiques d'origine naturelle aux besoins du client, Maitriser la préparation et l'application des cosmétiques d'origine naturelle pour les soins du cuir chevelu et capillaires,

Se sensibiliser à la cosmétovigilance : décrypter une étiquette INCI, les labels et le Greenwashing,

Modifier ses habitudes de travail en se préservant des maladies professionnelles liées aux risques chimiques.

Les thèmes abordés lors de la formation sont :

les maladies professionnelles, la prévention et le cuir chevelu et les protocoles de soins, les techniques de diagnostic en coiffure naturelle, les protocoles et les techniques de préparation et d'application de la coloration végétale

### **Méthode et outils pédagogiques :**

Identification des besoins du participant en amont de la formation (test de positionnement en ligne ou par téléphone avant l'inscription).

Envoi du support de formation au stagiaire / support comprenant un livret de formation, un cahier d'étude de cas et un kit nuancier (optionnel)

Les apprentissages sont transmis par les formateurs à l'aide de méthodes et techniques d'animation adaptées à l'apport ciblé. Pour la partie théorique : des exposés, le visionnage de vidéos, des cas pratiques sont utilisés. Pour les apports pratiques, des ateliers sur mèches, des applications sur modèles sont réalisés et une journée d'immersion en salon pilote est organisée pour chaque session

### **Assistance technique et pédagogique en distanciel de l'Institution végétale (Art.D.6313-3-1 C du Travail) :**

L'assistance technique aide le stagiaire en cas de difficultés techniques durant les séquences téléprésentielles, les outils de diffusion. L'assistance pédagogique aide le stagiaire lorsqu'il se trouve en difficulté dans un apprentissage.

Une assistance par mail, SMS, téléphone portable est présente pendant tout le parcours de développement des compétences et assurée par le même formateur.

### **Moyens pédagogiques et matériels :**

Cette action à distance implique des ressources identifiées et vérifiées au préalable : il est vérifié et confirmé par écrit que toutes les conditions d'apprentissage et de confort sont réunies (table, chaise, téléphone avec écouteurs ou casque, PC avec connexion internet, salle adaptée, accessibilité PMR...)



**Contenu séquentiel des 8 heures du parcours concourant au développement des compétences :**

**Séquence 1** – présentation du programme de la journée.

Description des plantes tinctoriales et des 3 familles de plantes utilisées pour la coloration végétale.

Comment colorent-elles le cheveu. Les affinités des plantes à la kératine suivant la famille.

Colométrie : présentation du cercle chromatique et positionnement des 3 familles de plantes sur celui-ci. Définition de la neutralisation.

De la coloration chimique vers le végétal : quels sont les effets sur le cheveu et la santé.

Les possibilités en coloration végétale : ton sur ton ou foncer une hauteur de ton naturel. Sur cheveux blancs : couverture uniforme ou effet méché.

Présentation des bains de plantes et de leurs reflets respectifs.

**Séquence 2** – présentation d'application avec support vidéo.

Le matériel utilisé

Etude de l'échelle de ton : les différentes

pigmentations cuivrées : comment foncer les cheveux.

L'importance du diagnostic.

Les interdits en coloration végétale

Etude des connaissances par QCM et livret d'étude de cas techniques.

**Séquence 3** – Correction et étude des résultats du QCM et livret d'étude de cas techniques. Adaptation du contenu de la formation.

Etude de cas techniques photos clientèle.

**Durée de la formation, horaires :**

3 séquences (8 heures), de 09h30 à 12h30 pour la première séquence, de 13h30 à 16h30 pour la 2<sup>ème</sup> séquence (le même jour) + 2 heures horaires définis avec le stagiaire sur une autre journée.

**Nombre de participants et intervenant(s) :** 5

stagiaires maximum pour les séquences 1 et 2 et 1 stagiaire pour la séquence 3 et 1 formateur identique pendant l'ensemble du parcours de développement des compétences.

**Déficit sensoriel ou moteur, accessibilité**

L'Organisme L'Institution végétale est particulièrement attentif à la prise en compte d'un éventuel déficit sensoriel ou moteur. Cette éventualité est abordée dès le premier test de positionnement avant inscription. Une approche adaptée et personnalisée, en fonction des situations individuelles, a été prévue en collaboration avec des acteurs pertinents et experts. Dans le cas de formation en présentiel, l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite est systématiquement prévue et réalisée.

**Sanction de la formation :**

Un questionnaire d'évaluation du stage est rédigé en fin de stage par chaque participant. Une attestation de fin de formation avec atteinte des objectifs est remise personnellement à chaque stagiaire. Une attestation d'assiduité et de présence – certificat de réalisation vient compléter le dispositif avec envoi au commanditaire de la formation

**Suivi de la formation :**

Un questionnaire de suivi accompagne cette démarche dans les 2 mois qui suivent l'action de formation (envoi et retour par mail).

**Documents contractuels :**

Toutes les actions de formation dispensées par la SAS Roche font l'objet d'une convention de formation. Ces documents accompagnés du règlement intérieur, de l'attestation d'informations préalables à l'inscription, de la fiche descriptive d'action de formation, complètent le devis détaillé et complet.

**Coût pédagogique de la formation-action :**

280 euros (deux cent quatre-vingts euros) HT, 336 euros (trois cent trente-six euros) TTC.

Fiche mise à jour le 11/12/2020